

**Commission économique pour l'Europe****Comité des forêts et de l'industrie forestière****Soixante-douzième session**

Kazan, 18-21 novembre 2014

Point 5 d) de l'ordre du jour provisoire

**Rapports présentés et activités mises en œuvre****au titre du programme de travail intégré et des décisions connexes****Mise en œuvre des projets du Compte pour le développement de l'ONU et de lutte contre les incendies****Note du secrétariat***Introduction*

Le projet CEE/FAO financé par le Compte de l'ONU pour le développement, concernant la gestion durable des forêts dans l'optique d'une économie plus respectueuse dans l'environnement, dans le Caucase et en Asie centrale est une initiative de renforcement des capacités d'une durée de deux ans, qui vise à aider les pays de la région à mettre au point des stratégies destinées à exploiter le secteur forestier. Sept pays participent au projet: Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan et Tadjikistan.

À leur indépendance au début des années 1990, les pays de cette région n'étaient pas dotés de cadres institutionnels leur permettant de gérer leurs ressources forestières. Malheureusement et pour diverses raisons, les institutions compétentes demeurent fragiles et souffrent d'un manque de personnel qualifié en matière de gestion durable des forêts.

Pour relever ces défis, le projet du Compte de l'ONU pour le développement organise des ateliers de formation dans chaque pays pour examiner les thèmes suivants: principes de l'économie verte et de la gestion durable des forêts; participation des acteurs aux politiques forestières; collecte et gestion de données relatives à la foresterie; production de bioénergie à partir du bois; et élaboration d'un plan d'action. Les ateliers sont mis en œuvre à l'aide de méthodes participatives. Dans le cadre du projet, trois pays pilotes (Géorgie, Kazakhstan et Tadjikistan) bénéficient aussi d'une aide afin d'élaborer des plans d'action nationaux pour le secteur forestier dans le contexte d'une économie verte.



Il est prévu que le Comité formulera des observations sur l'état d'avancement du projet et apportera une contribution et des conseils pour la poursuite du projet.

On trouvera dans le document ECE/TIM/2014/INF.6 des informations sur la mise en œuvre du projet de lutte contre les incendies.

## **I. Mise en œuvre du projet**

### **A. Situation générale**

1. De nombreux obstacles empêchent d'exploiter tout le potentiel du secteur forestier de la région, par exemple l'abattage illégal, une gouvernance médiocre, un abattage excessif et le surpâturage, ce qui entraîne une dégradation des forêts, la déforestation et une grave érosion. Cette situation est souvent aggravée par de faibles systèmes d'information ainsi que par des politiques et institutions obsolètes.

2. Un atelier régional réunissant les sept pays participants a eu lieu au Kazakhstan en avril 2014. Il a été suivi d'un atelier national et d'un atelier de coaching au Kazakhstan, l'un des trois pays pilotes qui ont pris l'initiative d'élaborer un plan d'action national pour le secteur forestier dans le contexte d'une économie verte. Dans deux autres pays pilotes, la Géorgie et le Tadjikistan, les ateliers nationaux et séminaires de coaching se sont tenus en juin 2014. Les pays pilotes ont mis au point des processus pour établir leur plan d'action en matière d'économie verte et des parties prenantes y ont participé dans le cadre d'ateliers participatifs locaux. Chaque pays fait fond sur sa politique existante; le Kazakhstan et le Tadjikistan élaborent une nouvelle stratégie visant les forêts et la Géorgie a approuvé en 2013 un concept de politique forestière.

### **B. Pays pilotes mettant en place un plan d'action (Géorgie, Kazakhstan et Tadjikistan)**

#### **1. Géorgie**

3. En Géorgie, le Fonds des forêts de l'État gère une superficie d'un peu plus de trois millions d'hectares, dont 2,8 millions environ sont recouverts de forêts, soit 40 % du territoire national. Les forêts représentent une ressource naturelle précieuse d'une importance particulière pour le pays et l'ensemble de la région. Les principales menaces auxquelles elles sont exposées sont une exploitation irrationnelle pour la production de bois industriel et de combustibles, des pâturages non viables et des modes opératoires inadéquats.

4. Les institutions gouvernementales nationales jouent un rôle essentiel dans la planification, le processus décisionnel et le suivi de la mise en œuvre. Le Gouvernement agit en tant que propriétaire, gestionnaire et régulateur. L'Office national des forêts est chargé de formuler des politiques et des stratégies, ainsi que de gérer les forêts. En Géorgie, les organes autonomes locaux ont certains droits et attributions dans le domaine forestier, mais leur nature et champ d'application ne sont pas clairs.

5. Avant qu'elle ne devienne indépendante de l'ex-Union soviétique, la Géorgie disposait d'un approvisionnement abondant et fiable en combustibles fossiles et en hydroélectricité. Après son indépendance, le système d'approvisionnement en énergie s'est effondré et les ménages ruraux sont devenus fortement tributaires des combustibles ligneux pour le chauffage et la cuisson. Il reste beaucoup à faire malgré une amélioration notable de la situation en matière de fourniture d'énergies fossiles (principalement de gaz naturel et d'électricité). Les ménages ruraux exploitent aussi les forêts pour le pâturage et la production de produits forestiers autres que le bois en vue de leur propre consommation et afin d'avoir des revenus. Le bois de chauffage n'est pas considéré comme une ressource renouvelable, mais aucun effort n'est épargné pour en réduire l'utilisation.

6. De nombreuses petites entreprises se livrent à la récolte et à la transformation du bois pour les marchés du bois industriel et du bois de chauffage, mais la majeure partie de la production destinée à l'exportation est détenue par un petit nombre de moyennes ou grandes entreprises. Le secteur se caractérise par une surcapacité substantielle et il est peu sensible aux questions environnementales.

7. En décembre 2013, la Géorgie a adopté le «Concept de foresterie» (nouvelle stratégie forestière), dont le but est de relever les défis existants dans le secteur forestier, de favoriser l'atténuation de la pauvreté, d'améliorer le bien-être de la population et de promouvoir le développement durable. Fondé initialement sur ce concept, le projet national financé par le Compte de l'ONU pour le développement étudie les moyens de développer davantage le secteur forestier dans le contexte d'une croissance verte et de renforcer les liens en la matière.

8. L'Office national des forêts espère rester le chef de file et hésite à accorder des droits de propriété aux populations locales ou au secteur privé, estimant que cela pourrait aggraver la dégradation des forêts. Cependant, à la fin de l'atelier national, les participants ont reconnu qu'il était important de promouvoir la sensibilisation, d'établir des partenariats et d'instaurer une collaboration en cas de chevauchement de responsabilités et d'intérêts. Ils sont convenus qu'il serait utile que les politiques forestières nationales fassent activement participer toutes les parties prenantes aux processus décisionnels.

## 2. Kazakhstan

9. Le Kazakhstan joue un rôle de premier plan dans la région de l'Asie centrale lorsqu'il s'agit de définir des stratégies de transition vers une économie plus verte. Le pays souhaite diversifier ses sources et ne pas trop dépendre de la production de pétrole et de gaz non renouvelables. Le Gouvernement a adopté en 2013 une stratégie visant à instaurer une économie verte (ou concept d'économie verte, expression utilisée au Kazakhstan). Cette stratégie définit l'économie verte comme étant une économie dotée d'un niveau de vie élevé et caractérisée par une exploitation judicieuse et rationnelle des ressources naturelles dans l'intérêt des générations présentes et futures. Le concept définit une transition vers un modèle de développement plus durable – respectueux de l'environnement – qui vise à accroître le PIB de 3 % et à créer plus de 500 000 nouveaux emplois, à développer de nouvelles industries et de nouveaux services et, en général, à offrir à la population un niveau de vie meilleur et plus élevé. Les investissements globaux dans la transition vers une économie verte seront de 1 % environ du PIB par an (3 à 4 milliards de dollars É.-U.). Le concept met essentiellement l'accent sur la réduction des pratiques à fortes émissions destructrices et une utilisation plus efficace des ressources grâce à la modernisation et à l'introduction de nouvelles technologies de production d'énergies renouvelables.

10. En bonne logique, le secteur forestier devrait satisfaire à ces principes et pourrait jouer un rôle important dans la transition vers une économie verte, mais il est difficile dans ce concept d'économie verte de trouver un point de repère. Le Comité de la foresterie du Kazakhstan a créé un groupe de travail chargé d'élaborer une stratégie complète pour le secteur, le Programme de développement du secteur forestier du Kazakhstan pour 2020, qui décrira comment le secteur forestier peut être développé selon les principes d'une économie verte. Un premier projet est en cours d'élaboration et devrait être présenté au plus tard en juillet 2014, en vue d'une adoption finale après l'examen qui aura lieu aux alentours de novembre 2014.

11. Le projet financé par le Compte de l'ONU pour le développement favorise l'élaboration d'une stratégie forestière au Kazakhstan en permettant aux parties prenantes d'apporter des contributions dans le cadre d'ateliers locaux et de séminaires de coaching afin de prendre en compte tous les aspects pertinents d'une économie verte. La préservation des forêts, généralement reconnue comme étant importante, est favorisée, à la différence

de la gestion durable et active des forêts, qui est un concept relativement peu connu. La dendroénergie est un sujet particulièrement sensible puisqu'elle est perçue comme une menace pour les forêts et comme une source de combustible peu respectueuse de l'environnement.

### 3. Tadjikistan

12. La République du Tadjikistan fait partie des pays d'Asie centrale pauvres en forêts. Seuls 3 % du territoire national sont recouverts d'une végétation forestière. La destruction des forêts due à l'abattage illégal s'est aggravée ces vingt dernières années en raison de la pénurie des ressources en combustibles et en énergie. Sont particulièrement touchées les zones boisées recouvertes de peupliers, de pistachiers, d'amandiers et de noyers, dont la superficie s'est considérablement réduite. Dans de nombreuses régions, des arbres issus de l'arboriculture d'une grande valeur commerciale ont été remplacés par des arbrisseaux.

13. De plus, dans des zones étendues, le couvert forestier a subi une dégradation à cause de pâturages non contrôlés dans les forêts publiques sans un respect des principes de rotation et sans mesure pour améliorer la productivité des pâturages. L'industrie du bois est insuffisamment développée et entièrement tributaire du bois importé. Comme au Kazakhstan, une approche protectionniste est appliquée dans le secteur forestier au lieu d'une gestion durable et active des forêts. La superficie forestière ne cessera pas de décroître si des mesures dynamiques ne sont pas prises pour arrêter cette évolution.

14. Avec l'aide de plusieurs partenaires internationaux, l'Office des forêts du Tadjikistan a commencé à élaborer une nouvelle stratégie forestière et un programme forestier national (2016-2025). Un premier projet est en cours d'élaboration et devrait être présenté au Gouvernement d'ici la fin de 2014, la présentation finale pour approbation étant prévue pour 2015. Le projet financé par le Compte de l'ONU pour le développement favorise l'élaboration d'une stratégie forestière en permettant aux parties prenantes d'apporter leur contribution sur les aspects de l'économie verte dans le cadre d'ateliers participatifs et de séminaires de coaching locaux.

### C. Futures activités

15. À la suite des ateliers nationaux, quatre ateliers participatifs locaux seront organisés dans chaque pays participant d'ici la fin de 2014. Des ateliers locaux seront organisés par des consultants nationaux dans chaque pays avec le soutien d'ONG, leur objectif étant de ménager aux parties des possibilités de participation et de sensibiliser divers acteurs à la gestion durable des forêts, à la dendroénergie et à l'économie verte. Dans chaque pays pilote, deux ateliers de coaching et quatre ateliers participatifs locaux seront organisés d'ici la fin de l'année.

16. En Arménie, au Kirghizistan, en Ouzbékistan et en Azerbaïdjan, des ateliers nationaux auront lieu entre septembre et décembre 2014. Tous les pays se réuniront au printemps de 2015 lors d'un deuxième atelier régional pour analyser les résultats et enseignements tirés.